

Madame, Monsieur,

Par le présent mail, nous vous informons que suite à de trop nombreux impayés, les modalités de réservation et de paiement concernant la cantine et /ou la garderie seront modifiées.

**Une nouvelle procédure sera mise en place dès le lundi 11 octobre 2021.**

Concernant la réservation et le paiement de la cantine et /ou garderie se feront toujours sur le portail familles **avant le 10 du mois précédant le mois concerné** (ex : avant le 10 novembre pour le mois de décembre).

Rappel :

Pour une réservation et un paiement en ligne effectués **avant le 10 du mois** précédant le mois concerné (ex : avant le 10 novembre pour le mois de décembre), **le tarif reste inchangé :**

- ½ forfait : 25€
- forfait plein : 50€

Pour une réservation et un paiement en ligne effectués **après le 10 du mois** précédant le mois concerné (ex : après le 10 novembre pour le mois de décembre), **le forfait sera majoré de 50% :**

- ½ forfait : 37,5€
- forfait plein : 75€

Tous les problèmes de connexion, réservation ou paiement devront être signalés à la mairie avant la date limite sans quoi nous ne serons plus en mesure de vous apporter une solution et le tarif majoré s'appliquera.

Si au cours du mois concerné par la réservation, le personnel de la commune constate que les enfants utilisent les services (cantine et/ou garderie) sans réservation en ligne au préalable, la facturation majorée sera automatiquement appliquée par la mairie.

Les familles disposeront alors de 30 jours pour payer la facture dans leur espace en ligne.

Au-delà de ce délai, des relances seront envoyées et suite à la troisième, la facture sera transmise au Trésor Public pour une mise en recouvrement.

**Secrétariat de la Mairie d'Afa**

Centre du village

20167 Afa

Tél. : 04.95.10.90.00